

Décongestionnant nasal : à proscrire chez l'enfant de moins de 6 ans

Abderrahim DERRAJI - 2018-10-29 15:08:42 - Vu sur pharmacie.ma

Des chercheurs australiens et belges ont analysé des travaux de la Fondation Cochrane et d'une recherche de PubMed en vue d'évaluer la pertinence des décongestionnants proposés aux patients, y compris les décongestionnants qui ne sont pas à prescription obligatoire. Ces travaux ont révélé que le meilleur conseil à donner aux patients est la «patience» parce que généralement les symptômes disparaissent spontanément en sept à dix jours et parce qu'aucun médicament n'a fait la preuve d'une grande efficacité. Certains décongestionnants peuvent entraîner dans certains cas des effets indésirables parfois sérieux. L'éditorial du BMJ (British Medical Journal) rappelle qu'aucune étude ne prouve l'efficacité de ces médicaments chez les enfants de moins de 12 ans. Et même chez l'adulte, leur efficacité se limite aux symptômes nasaux. Les décongestionnants peuvent cependant être à l'origine d'effets secondaires (EI) aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte. Parmi les EI notifiés : l'insomnie, la sécheresse de la bouche, des céphalées ou des troubles gastrique. En cas d'usage prolongé, le malade risque de développer une congestion nasale chronique. Les auteurs de l'article recommandent de ne pas recourir à ces médicaments chez les enfants de moins de 6 ans et de les prescrire avec précaution chez les moins de 12 ans. Chez les moins de 2 ans, des épisodes convulsifs ou de tachycardie ont été rapportés et même des cas de décès. Il faut plutôt conseiller du sérum physiologique même si son utilité n'a pas été prouvée. En ce qui concerne les décongestionnants contenant un vasoconstricteur, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (l'ANSM – France) préconise de les utiliser avec prudence et ne pas dépasser 5 jours de traitement. Cette décision est motivée par le risque cardiovasculaire et neurologique. Tous les décongestionnants contenant un vasoconstricteur sont contre-indiqués chez l'enfant de moins de 15 ans. Source : Univadis